



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Sous-direction du pilotage et de la stratégie

Bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle

Secteur concours et formation préparation concours

CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCES AU CORPS D'INGENIEUR DES SERVICES CULTURELS ET DU PATRIMOINE, SPECIALITE SERVICES CULTURELS, ORGANISE AU TITRE DE L'ANNEE 2025

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Important : le candidat doit remplir ce dossier de manière dactylographiée et le transmettre par téléversement dans son espace candidat sur l'application d'inscription Cyclades à la rubrique « Mes justificatifs », au plus tard le **14 octobre 2025**, avant minuit, heure de Paris (date et heure de téléversement faisant foi).

L'espace Cyclades est accessible à partir du lien suivant :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

L'absence de téléversement de cette fiche de renseignements après cette date entraîne l'élimination du candidat.

Nom marital / d'usage :

Nom de naissance / patronymique :

Prénom(s) :

Attention : ce dossier en pdf modifiable comporte 11 pages en tout, il ne peut être modifié d'aucune manière que ce soit. Après avoir complété et signé ce dossier, le candidat doit l'enregistrer au format PDF et le téléverser dans son espace-candidat Cyclades, onglet « Mes documents ».

SOMMAIRE

Première partie : identification du candidat	(1 page)
Deuxième partie : scolarité générale	(1 page)
Troisième partie : stages ou expériences professionnelles	(6 pages)
Quatrième partie : déclaration sur l'honneur	(1 page)

Première partie : identification du candidat (1/1)

Compléter chacune des rubriques ci-dessous :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom marital/ d'usage :

Nom de naissance/patronymique :

Prénom(s) :

Numéro(s) de téléphone professionnel :

Numéro(s) de téléphone personnel et/ou portable :

Adresse courriel professionnelle :

Adresse courriel personnelle :

Deuxième partie : scolarité générale (1/1)

Le candidat remplit le tableau ci-dessous dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Il doit y joindre les photocopies des titres et diplômes mentionnés.

Année d'obtention	Titres ou diplômes	Intitulé

Troisième partie : stages ou expériences professionnelles (1/6)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir toutes les pages de cette rubrique.

Période	Domaine	Compétences acquises

Troisième partie : stages ou expériences professionnelles (2/6)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir toutes les pages de cette rubrique.

Période	Domaine	Compétences acquises

Troisième partie : stages ou expériences professionnelles (3/6)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir toutes les pages de cette rubrique.

Période	Domaine	Compétences acquises

Troisième partie : stages ou expériences professionnelles (4/6)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir toutes les pages de cette rubrique.

Période	Domaine	Compétences acquises

Troisième partie : stages ou expériences professionnelles (5/6)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir toutes les pages de cette rubrique.

Période	Domaine	Compétences acquises

Troisième partie : stages ou expériences professionnelles (6/6)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir toutes les pages de cette rubrique.

Période	Domaine	Compétences acquises

Quatrième partie : déclaration sur l'honneur (1/1)

Je soussigné(e) _____

souhaite me présenter au concours externe d'ingénieur des services culturels et du patrimoine, spécialité services culturels, session 2025 du ministère de la culture.

Je déclare sur l'honneur :

- l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier ;
- avoir pris connaissance du règlement ci-dessous concernant les fausses déclarations.

J'ai pris connaissance que la loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

- « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende » (Code pénal art.441-1).

- « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende » (Code pénal art. 441-6).

Je suis informée(e) que le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle ainsi que le bureau DEC1 de la Maison des examens se réservent le droit de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

À _____, le

Signature du candidat :